



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 décembre 2012

Cette petite brochure virtuelle est éditée après chaque conseil municipal afin de vous communiquer les principales délibérations qui y ont été votées et qui concernent les Wattlelosiens.



Ces délibérations communautaires qui nous concernent

Le député-maire a l'habitude de faire part à l'assemblée, avant que ne débute l'examen de l'ordre du jour, des délibérations votées en conseil de communauté urbaine qui concernent Wattrelos. Parmi celles-ci, on notera d'une part que LMCU a engagé les modalités de la concertation préalable pour la requalification du centre-ville sur un périmètre de 20 hectares ; d'autre part que LMCU a entériné le périmètre du PMRQAD qui vise à requalifier l'habitat insalubre et trop ancien du cœur du Crétinier. La Communauté urbaine a également approuvé l'avenant de clôture de la convention ANRU de Beaulieu.

Le budget 2013 voté à l'unanimité

Ce n'est vraiment pas arrivé souvent : le budget de la ville pour 2013 présenté par Kamel Khiter, adjoint aux finances, a été voté en décembre, et qui plus est à l'unanimité (des présents) ! Le contribuable retiendra prioritairement que les taux d'imposition n'augmenteront pas (pour la part Ville donc) comme c'est le cas depuis quatre ans maintenant.

Ce budget 2013 s'élève à 64,5 millions d'euros (+ 3 %), dont plus de 80 % sont consacrés au fonctionnement de la commune (dépenses de personnel, fonctionnement des services, intérêts des emprunts...). Pour financer ce coût de fonctionnement, les recettes principales sont les dotations (d'Etat, du Département, de LMCU : 53 %) et les impôts payés par les Wattrelosiens (33 %).

S'agissant des investissements, en 2013, on s'attachera :

- dans le domaine de l'éducation à agrandir la maternelle Curie (750 000 euros), à entretenir les écoles (510 000 euros) et à renouveler des plates-formes informatiques (71 000 euros) ;
- s'agissant des équipements publics, on continuera à mettre aux normes les bâtiments pour l'accueil des personnes handicapées, et on rénovera les allées et les jeux du parc du Lion (155 000 euros) ;
- dans le domaine de l'urbanisme, on poursuivra l'aménagement de la maison des associations de Beaulieu (ancienne maternelle Brossolette) et on investira dans l'éclairage public (150 000 euros) ;
- dans le domaine du sport, des travaux sont prévus pour les locaux du Wattrelos football club, au stade du Crétinier et au complexe de tennis (300 000 euros) et l'achat de matériel d'entretien (tondeuses, etc.) est aussi prévu (82 000 euros) ;
- pour le cadre de vie, on continuera d'assainir nos courées (300 000 euros) et on consacrera 130 000 euros à la propreté de la ville (notamment en achetant une nouvelle laveuse-nettoyeuse).

En conclusion de sa présentation, Kamel Khiter a précisé que la Ville continuerait en 2013, comme en 2012, de se désendetter (- 500 000 euros) et que ce budget s'appuie sur des bases solides grâce à des comptes rétablis, une épargne nette 2012 positive, et un autofinancement primitif supérieur à 1,15 millions d'euros.

Berlouffes : baisse des prix

A Berlouffes, tout est bon marché, même les stands ! Les comptes de la Ville étant revenus à l'équilibre, un geste a été fait par le Conseil municipal pour les fans des Berlouffes : la réservation d'un stand passe de 8 euros à 5 euros, toujours avec priorité aux riverains. La tarification à 40 euros pour les commerçants sollicités par le service des animations reste inchangée. Pour les associations wattrelosiennes, un maximum de deux emplacements gratuits reste attribué (5 € l'emplacement supplémentaire).

En 2012, 2 125 emplacements avaient été réservés, dont la moitié par les riverains, 63 par les associations et 10 pour les commerçants sollicités par le service des animations.

Réservations de salles : baisse des prix (bis)

La demande croissante de réservations de salles municipales a contribué au dépassement du seuil d'assujettissement de la TVA, ce qui aurait pu pénaliser financièrement la Ville et les Wattrelosiens à partir de 2013, puisque nous allions devenir redevables de cette TVA. Pour éviter ce problème (qui aurait renchéri d'autant le coût des locations) le Conseil a décidé de réduire de 18 % les tarifs des réservations (sauf les tarifs de la location de vaisselle), portant le forfait de base pour les réservations à 166 € au lieu de 203 €. Cela s'applique pour toutes les réservations déjà effectuées pour 2013, partiellement réglées ou non.

Nul doute que cette décision financière, favorable aux Wattrelosiens sera appréciée.

Les jolies colonies de vacances...

... merci papa, merci maman et merci la Ville qui proposera cette année des séjours de deux semaines :

- pour les 6-12 ans (coût du séjour pour les familles : 455 euros) :
 - en Haute-Savoie (Bernex ou Le Reposoir)
 - dans le Finistère (Fouesnant)
 - dans la Manche (Saint-Rémi des Landes)
 - dans le Gard (Pont Saint-Esprit)
- pour les 13-17 ans (coût du séjour pour les familles : 425 euros) :
 - dans le Var (La Roque-Esclapon ou Aiguines)
 - en Haute-Savoie (Entremont)
 - en Espagne (Costa Brava)

Séjours en gîte pour 11 euros

Chaque année, des séjours en gîte sont organisés durant les vacances de printemps. Cette année, les familles devront acquitter une participation de 11 euros la nuitée (10,50 euros en 2012).



Ok pour les emplois d'avenir

C'était une délibération de principe mais dont le vote était symbolique : le Conseil a autorisé le recrutement d'agents en qualité d'emplois d'avenir, ainsi que la loi du 26 octobre 2012 le permet. Ces emplois sont destinés aux jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés qui rencontrent des difficultés à trouver un emploi, ainsi qu'aux travailleurs handicapés de moins de 30 ans. L'idée est de mettre le pied à l'étrier à ces jeunes afin qu'ils acquièrent une première expérience professionnelle.

